Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-212902894-20261022-2026_32-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGARVAN

Nombre de Membres en exercice : 11

Nombre de Membres présents : 9
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 11
Vote pour : 11
Vote contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 15/10/2026

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Rémi CARPENTIER, Maire.

PRESENTS (ES) : CARPENTIER Rémi, GOARZIN Geneviève, BOUCHARD Olivier, RIQUOIS Nicolas, MARTIN Isabelle, STROMBONI Paule, LE CORRE Florian, BREYNE Gwénaëlle, MIGNON Florent.

ABSENT (S) (ES) EXCUSE (S) (ES): JACOB Monique, BELLEMIN Estelle.

ABSENT (S) (ES) NON EXCUSE (S) (ES):

PROCURATION : JACOB Monique à RIQUOIS Nicolas, BELLEMIN Estelle à MARTIN Isabelle.

SECRETAIRE DE SÉANCE : MIGNON Florent.

DELIBERATION N° 2026-32

OBJET : Examen de la demande des administrés relative à la fréquentation des campings cars

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'un courrier signé par 52 administrés qui fait état de la fréquentation des campings cars sur la commune et notamment au lieu-dit « la Cale ».

Entre les nombreuses incivilités constatées, les problèmes de sécurité générés par un stationnement abusif notamment pour l'accès des secours et la consommation d'eau générée par les camping-caristes alors que la commune a connu une forte pénurie de ses captages d'eau, les administrés sollicitent l'organisation d'un débat public en présence de tous les élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la tenue d'un débat public avec les administrés sur la présence des campings-cars dans la commune.
- Autorise Monsieur le Maire à l'organiser en présence de personnes qualifiées pour proposer des solutions à cette situation.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE TREGARVAN (Finistère)